

ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS

JE SOUSSIGNE :

- Monsieur **Sébastien FOUQUES**, Avocat au Barreau d'AMIENS,

Agissant en qualité d'Avocat Associé de la Société "**SELARL S. FOUQUES, H. CABOCHE-FOUQUES, A. EHORA**", Société d'Exercice Libéral d'Avocats inscrite au Barreau d'AMIENS, dont le siège est à AMIENS (Somme) – 15, rue Dhavernas,

ATTESTE par la présente qu'il a été déposé sur son compte CARPA numéro 1432, à la SOCIETE GENERALE domicilié à AMIENS, espace Entreprises, au nom de la Société en formation :

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5.000 Euros

Siège social : 26, rue Spontini
75116 PARIS

la somme de CINQ MILLE EUROS (5.000 €) représentant la libération intégrale du Capital de cette Société entièrement souscrit en numéraire.

La liste comportant l'identité des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux est déposée en même temps.

Conformément à l'article L 225-11 du Code du Commerce, le retrait des fonds provenant des souscriptions en numéraire ne pourra être effectué que sur présentation du certificat du Greffe attestant de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à AMIENS (Somme),
L'AN DEUX MIL VINGT TROIS
LE 03 Août

Pour le Président de la CARPA,

P/0
CARPA DU BARREAU D'AMIENS
21 Square Jules Bocquet
80000 AMIENS

Sébastien FOUQUES

